



Remboursement de timbres fiscaux

Par **elsy**, le **11/08/2011** à **08:58**

Bonjour,

je souhaiterai savoir je travail dans une mairie et un administré est venu pour refaire sa carte d'identité; elle m'a donné 25 euros de timbres fiscaux pour une carte perdue, j'ai collé les timbres sur le cerfa et ayant fait une erreur en le remplissant j'ai jeté le cerfa à la poubelle sans enlever les timbres dois-je les rembourser ou la mairie a-t-elle une assurance ?